

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16196**

### Intitulé

Régisseur de production

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Les formations d'Issoudun (LFI)	Président

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le régisseur de production met en œuvre et supervise l'organisation technique et logistique de spectacles selon la réglementation de sécurité, les impératifs de production et la législation du travail. Il est chargé de la mise en œuvre d'un spectacle, dans un contexte fixé par un entrepreneur de spectacle, par un directeur de production ou un régisseur général.

Ses compétences administratives lui permettent de représenter le producteur vis-à-vis des parties concernées lors de l'exploitation d'un spectacle. Il maîtrise les outils bureautiques et les technologies de l'information.

Il sait, dans un budget donné, définir les moyens humains et techniques nécessaires à la production d'un spectacle donné. Il sait « manager » une équipe, il sait organiser les voyages des personnels et les transports d'équipements techniques. Il sait préparer un plan de travail (tâches, horaires, personnels concernés). Il sait établir une fiche technique et négocier des locations ou achats de matériel. Il sait faire respecter les contraintes de sécurité.

Il sait lire et établir les comptes d'exploitation et donc garantir la répartition équitable des recettes.

Enfin, il sait rendre compte de son activité et pour ce faire au moyen des outils adéquats (tableurs et autres outils bureautiques).

Les capacités attestées :

- Appliquer et contrôler l'application de la réglementation du travail et de la sécurité au travail dans les Établissements Recevant du Public (électricité, incendie), ainsi que de la sécurité du public
- Organiser et coordonner les activités des techniciens et prestataires de service
- Situer les acteurs dans le secteur professionnel du spectacle vivant et des musiques actuelles (métiers et interactions, économie, notions de droit du travail, connaissances artistiques, histoire des musiques actuelles)
- Recruter des techniciens, communiquer et travailler en équipe
- Mettre en œuvre les techniques, les matériels et les méthodes de travail du spectacle vivant (son, éclairage, plateau, logistique, planification, etc.)
- Utiliser les outils informatiques de bureautique et spécialisés (Internet, logiciels bureautiques, logiciels techniques - Autocad, Cubase, etc.)
- Lire, vérifier et élaborer des budgets au moyen de modèles budgétaires
- Assurer le suivi administratif (contrats, déclarations diverses, etc) et financier (devis, commandes, factures, règlements, etc) d'une production
- Adapter la production au contexte réel et prendre des décisions engageant le déroulement du spectacle
- Autonomie, sens des responsabilités, esprit d'initiative, évaluation de l'action

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- La production et gestion de spectacle vivant et de projets culturels, plus particulièrement dans le domaine des musiques actuelles
- L'industrie phonographique
- Les arts de la rue et les arts circassiens
- L'activité des parcs de loisirs
- Le secteur audiovisuel
- les opportunités diverses mais croissantes (collectivités, associations commerciales, salons professionnels, etc.)

Régisseur de production, de salle de spectacle, de tournée, de scène (de plateau), d'extérieur, de festival

Responsable logistique du spectacle

Assistant de régie

Technicien backliner (instruments, amplification, etc.)

### Codes des fiches ROME les plus proches :

L1509 : Régie générale

L1503 : Décor et accessoires spectacle

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

### Réglementation d'activités :

- Stage de formation en vue de l'habilitation électrique spectacle
- Stage de formation à la sécurité des lieux aménagés pour les représentations publiques,
- Réglementation EPI (équipier première intervention) ; prévention incendie

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

- 3 contrôles des connaissances, dont le contrôle final
- Des travaux dirigés (simulations de situations concrètes, études de cas et résolutions de problèmes)
- Des entretiens avec les formateurs (contrôle continu)
- Des exercices pratiques pour les matières appropriées (budgets, textes réglementaires)
- Des analyses critiques de situations réelles ou de travaux dirigés (contrôle continu et final)
- Des productions de plans d'action et de mises en place de matériels (contrôle continu)
- Des QCM préparés par les formateurs (contrôle continu)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	3 représentants des employeurs dont le Président, 3 représentants des salariés, l'équipe pédagogique
En contrat d'apprentissage		X
Après un parcours de formation continue	X	3 représentants des employeurs dont le Président, 3 représentants des salariés, l'équipe pédagogique
En contrat de professionnalisation		X
Par candidature individuelle	X	3 représentants des employeurs dont le Président, 3 représentants des salariés, l'équipe pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	3 représentants des employeurs dont le Président, 3 représentants des salariés, l'équipe pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau III, sous l'intitulé "Régisseur de production" avec effet au 01 juin 2007, jusqu'au 5 mars 2017.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Régisseur de production" avec effet au 03 mars 2017, jusqu'au 03 mars 2020.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Voir annexes

**Autres sources d'information :**

Maintien du contact avec les anciens apprenants

[LFI](#)

**Lieu(x) de certification :**

Les formations d'Issoudun (LFI) : Centre - Indre ( 36) [Issoudun]

Bâtiment le P.I.A.F., rue du Bât Le Tan, 36100 Issoudun

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Bâtiment le P.I.A.F., rue du Bât Le Tan, 36100 Issoudun

**Historique de la certification :**